

Les messages nerveux issus des récepteurs des organes sensoriels stimulés se propagent en passant d'un neurone à l'autre.

Ce message nerveux est de 2 natures différentes :

- Le long des dendrites et des axones, le message nerveux se propage sous la forme d'un message électrique appelé **potentiel d'action**.
- Entre 2 neurones, au niveau des **synapses**, le message nerveux se propage sous la forme d'un message chimique appelé **neurotransmetteur**. Ces neurotransmetteurs sont contenus dans des vésicules à l'extrémité des axones. L'arrivée du potentiel d'action entraîne la libération des neurotransmetteurs dans l'espace synaptique qui se fixent sur des récepteurs du neurone suivant. Cela entraîne la formation d'un nouveau potentiel d'action.

DEFINITIONS :

- **Synapse (une) :** Zone de communication entre un neurone et une autre cellule excitable (nerveuse ou musculaire). Cette communication se fait par l'intermédiaire des neurotransmetteurs.
- **Potentiel d'action (un) :** Message nerveux électrique qui circule dans les dendrites et les axones des neurones.
- **Neurotransmetteur (un) :** Molécule, contenue dans des vésicules à l'extrémité des axones, qui, une fois libérée dans l'espace synaptique, se fixe sur des récepteurs du neurone suivant et pouvant entraîner la formation d'un nouveau potentiel d'action.

BILAN :

Un message nerveux est à la fois électrique (sous la forme d'un **potentiel d'action** au niveau des dendrites et des axones) et chimique (sous la forme de **neurotransmetteurs** au niveau des **synapses**).



9



p.24